



Appel intersyndical FNEC FP FO, FSU, SUD éducation de Haute Loire

Rassemblement le mercredi 24 juin à 14h30 devant l'Inspection Académique

Le président Macron et son Ministre Blanquer ont décidé que tous les élèves des écoles et des collèges devaient revenir en classe dès le 22 juin. Le nouveau protocole sanitaire, comme le précédent, toujours aussi inapplicable ne permettra pas de répondre à cette exigence, placera une nouvelle fois les enseignants en première ligne et les mettra en difficulté, tout comme les directeurs d'école qui devront une fois de plus procéder à des réaménagements d'urgence.

Dans le même temps, ils tournent le dos aux revendications des personnels et ne soutiennent aucunement – loin s'en faut – les enseignants victimes pendant deux semaines d'une campagne très mal venue de dénigrement : à écouter certains médias, les enseignants sont des tire-au-flanc.

Dans le même temps, ils poursuivent les contre-réformes visant à détruire l'Éducation Nationale, nos droits et notre statut : mise en œuvre du dispositif a qui fait avancer la territorialisation de l'école et menace certains enseignements dans le second degré (EPS, arts), fonction de directeur supérieur hiérarchique, mise en œuvre des PIAL, enseignement à distance obligatoire, remise en cause les congés scolaires au travers du dispositif « vacances apprenantes », remise en cause du droit syndical, CAP vidées de leur contenu, ...

De plus, ils souhaitent remettre en selle la réforme des retraites.

Au lieu de poursuivre sur cette voie, il serait plus utile de réfléchir aux moyens d'améliorer notre système éducatif et de pallier aux inégalités que le confinement a creusées.

Les organisations syndicales, FNEC FP FO, FSU et SUD éducation de Haute Loire, réaffirment leur attachement à l'école de la République, aux statuts et aux obligations réglementaires de service et estiment nécessaire de réagir sans attendre à ces attaques.

Elles appellent à un rassemblement devant l'Inspection Académique le mercredi 24 juin à 14h30 pour exiger :

- L'abandon du dispositif 2S2C, de la proposition de loi sur la direction d'école ;
- L'arrêt des suppressions de postes et de classes, la création des postes et classes nécessaires, la création d'un vrai statut avec un vrai salaire pour les AESH ;
- L'abrogation de la réforme du baccalauréat et du lycée, des E3C, de Parcoursup ;
- L'abrogation de la réforme Blanquer de la voie professionnelle ;
- L'augmentation des salaires et l'augmentation du point d'indice.
- L'abandon du projet de loi sur le télétravail obligatoire.

Elles appellent les personnels des écoles, des collèges et des lycées à y participer massivement.